

LETTRE MUNICIPALE

NOVEMBRE 2018



**Commune
de Salignac**

Le Mot du Maire

Le temps passe vite, la rentrée des classes est déjà loin derrière nous.

Cette année encore les effectifs restent stables et nous accueillons deux nouveaux enseignants : Madame ALCARAZ et Monsieur MOGINOT. Nous leurs souhaitons la bienvenue.

Nous avons renforcé l'encadrement des enfants sur le périscolaire et mis en place une aide aux devoirs les lundis et jeudis, qui connaît un franc succès.

Dans un tout autre domaine, les quatre logements sociaux adaptés aux personnes à mobilité réduite sont terminés et ils ont tous été attribués depuis le 1^{er} octobre. Cela confirme bien que ce projet correspondait à une réelle attente, puisque nous avons eu plus de demandes, répondant aux critères, que de logements à fournir.

Nous avons chargé les services de l'Ingénierie Départementale 04 d'une étude sur la réfection de la voirie communale, nous vous en tiendrons informés au fur et à mesure des parutions des lettres d'informations.

Je vous invite à participer nombreux à la commémoration du centenaire de l'armistice de la guerre 14-18, rendre hommage et se souvenir de notre histoire est un devoir citoyen, si l'on oublie notre passé alors tous ceux qui se sont sacrifiés pour notre pays l'auront fait pour rien.

Cent ans de l'armistice

Commémoration du 11 Novembre 1918

A l'occasion de la commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918, la Municipalité déposera une gerbe aux monuments aux morts devant la mairie

Le dimanche 11 novembre 2018 à 11H00

La population est invitée à y participer nombreuse.



RECONNAISSANCE ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE



Début 2018, une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse en 2017 a été transmise à la Préfecture des Alpes de Haute Provence. L'arrêté interministériel du 5 juillet 2018 n'est pas reconnu notre commune au titre du phénomène mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse en 2017. Plusieurs communes (dont la plus proche Sisteron) sont dans notre cas. Nous avons donc saisi le Président de l'association des Maires du 04 pour mutualiser les moyens et déposer un recours contre cette décision. Un recours gracieux a été envoyé au Ministère de l'Intérieur le 10 août 2018 avec une copie au Ministère de l'Economie et des Finances. Nous n'avons aucune réponse à ce jour. Affaire à suivre.

LA RESIDENCE DES CIGALES

La construction des 4 logements sociaux adaptés aux personnes à mobilité réduite est terminée. La réception des travaux a eu lieu le 26 septembre 2018 en présence des entreprises et de Mr. WALLON, architecte.

La Résidence des Cigales a été inaugurée le 16 octobre 2018 en présence de Mme Fabienne Ellul, Sous-Préfet de Forcalquier, de Mr. René Massette Président du Conseil Départemental, de Mme Brigitte Reynaud, vice-présidente du Conseil Départemental, de Mr Robert Gay, Maire de Mison et conseiller départemental, de Mr Daniel Spagnou Maire de Sisteron et Président de l'AMF 04, de Mr René Avinens, Maire d'Aubignosc et Président de la Communauté de Communes Jabron, Lure, Vançon, Durance et des Elus de notre commune.

Les quatre logements ont été attribués. Nous souhaitons la bienvenue aux 4 nouvelles résidentes de notre commune.



UN NOUVEAU TRACTEUR ET UNE NOUVELLE EPAREUSE

La commune réalise l'entretien de la voirie communale (tonte des abords, débroussaillage, transport de matériaux, déneigement, etc...). Elle a pour ce faire un tracteur qui nécessite aujourd'hui des réparations de plus en plus fréquentes. Une consultation publique a été réalisée pour effectuer la mise en concurrence des fournisseurs concernant le remplacement du tracteur et de l'épareuse utilisés pour l'entretien des espaces communaux. La livraison du nouveau matériel est prévue avant la fin de l'année. Cette acquisition est subventionnée par l'Etat et par le Conseil Départemental.



REFORME DE LA GESTION DES LISTES ELECTORALES

A partir du 1^{er} janvier 2019 les modalités d'inscription sur les listes électorales seront modifiées afin de faciliter la participation à la vie électorale et de fiabiliser les listes électorales. Les inscriptions seront possibles jusqu'au 6^{ème} vendredi avant un scrutin, le dépôt de demandes d'inscriptions pourra s'effectuer sur internet via le site www.service-public.fr ou auprès de la mairie et les électeurs pourront consulter leur situation personnelle concernant la vie électorale sur internet. Jusqu'à la fin de l'année les inscriptions se font auprès du secrétariat de la mairie. Nous nous tenons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

LES DECHETS VERTS



L'appellation « déchets verts » désigne les déchets végétaux issus de l'exploitation, de l'entretien ou de la création de jardins ou d'espaces verts publics et privés.

Ils se distinguent en fonction de leur constitution, selon qu'ils sont ligneux (tailles de haies et d'arbustes, branchages) ou non ligneux (feuilles mortes, tontes de pelouses, déchets floraux).

Sur le territoire de la Communauté de communes

Jabron Lure Vançon Durance, les déchets verts sont collectés en déchetterie : Déchetterie des Blâches Gombert à CHATEAU-ARNOUX pour les habitants de SALIGNAC.

RAPPEL : Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit ! Brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que 13 000 km parcourus par une voiture diesel récente.

LA TABLE DE SALIGNAC

La Table de Salignac, c'est d'abord un chef, Xavier ROBERT, passionné par son métier, toujours à la recherche de nouvelles saveurs et de produits frais.

La Table de Salignac, c'est aussi un réseau de producteurs locaux (les fromages de brebis de La Ferme de la Saussette, le pain de Sandrine Duez, les légumes d'Aubignosc, le boeuf de Clamensane...etc) que nous voulons élargir encore et toujours.

La Table de Salignac, c'est un restaurant traditionnel qui propose également un service traiteur. Le nombre de couverts étant limité à 20 personnes par service afin de vous garantir une qualité gustative, pensez à réserver le plus tôt possible. Ouverture à tout moment à partir de 8 personnes (sous réserve des disponibilités). Suivez-nous sur facebook ou sur notre site www.latabledesalignac.fr
N'hésitez pas à nous contacter au 0492344346 ou au 0638548644.



Photo prise par E&BPhoto

RENTREE SCOLAIRE 2018 – 2019

Effectif du regroupement Entrepierres – Salignac : 99 élèves

Ecole Entrepierres	
Très petite section	03
Petite section	16
Classe de C. DURANT	19
Moyenne section	07
Grande section	11
Classe de A. CAUSSANNEL	18
TOTAL	40

Ecole Salignac	
CP	15
Classe de S. BESSON	15
CE1	10
CE2	10
Classe de A. ALCARAZ – A.MOGINOT	20
CM1	09
CM2	11
Classe de B. DEPREZ	20
TOTAL	55

CANTINE - GARDERIE

Cette année les repas de la cantine sont préparés par la SARL CHEZ MARC de Peyruis. Le tarif du repas demandé par ce prestataire est facturé aux familles au prix coûtant soit 4.06 € TTC. Les communes prennent comme précédemment à leur charge les frais de personnels, de bâtiments et de logistique qui représentent une dépense importante. Les inscriptions aux services de cantine et de garderie se font à l'année, au mois ou à la quinzaine. Les dates de permanences de Mme Nadine GARGANO, responsable de la garderie cantine pour le dépôt des fiches d'inscriptions et le paiement sont disponibles sur le site de la mairie salignac04.fr dans la rubrique « Cantine – Garderie ».

La garderie est ouverte de 7H30 à 8H30 et de 16H30 à 18H30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les tarifs sont de 0.90€ la demi-heure ou un forfait de 48€ par mois. Toute demi-heure entamée est due.

Un temps d'aide aux devoirs a été mis en place pendant le temps périscolaire à Salignac. Cette aide est assurée par Bruno FABRE, elle a lieu les lundis et jeudis de 17H00 à 18H00. Ce service est soumis à une inscription faite par les parents et ne générera aucun coût supplémentaire au tarif de la garderie.

LA JOURNEE ELA

L'école de Salignac, comme depuis plusieurs années, a participé à la journée **Mets tes baskets et bats la maladie à l'école**, le vendredi 19 octobre 2018, organisé par l'association ELA qui soutient la recherche dans le domaine des leucodystrophies. Durant cette journée un film expliquant la maladie et les actions menées par l'association a été diffusé aux enfants suivi d'une dictée. Dans l'après-midi une course a été organisée autour de l'école pour les petits et grands. La journée s'est finie par le partage d'un goûter confectionné par les familles. Le club des Aînés de Salignac a pris part à cette journée. Les aînés ont confectionné divers objets (peluches, porteclés, lits de poupée, bracelets etc...) au profit de l'association ELA.



FOYER RURAL DE SALIGNAC

Les activités 2018 – 2019

Contact : ☎04.92.31.95.31 ou 06.38.95.86.21

✉ frds04290@orange.fr

Site internet : www.foyerruraldesalignac.org

ACTIVITES	JOUR ET HEURE	TARIF
SOPHROLOGIE Avec Marc MARTIN	Lundi de 18h à 19h	58€ le trimestre + Carte RCIA obligatoire à 15 €
REVEIL MUSCULAIRE Avec Isabelle MORINEAUD	Mardi de 8h à 9h	Gratuit + Carte RCIA obligatoire à 15 €
CHORALE Avec Grégory BARROIS	Lundi et Mardi de 20h30 à 22h30 tous les 15 jours	50€ l'année + Carte RCIA obligatoire à 15 €
THEATRE Avec Hubert de POURQUERY	Mercredi à 19h et jeudi à 20h	Gratuit + Carte RCIA obligatoire à 15 €
GYM Avec Isabelle MORINEAUD	Jeudi de 18h15 à 19h15	Gratuit + Carte RCIA obligatoire à 15 €
RANDONNEE Avec Patrick MARIN	2 dimanche par mois Programme sur le site du foyer	6€ la journée ou 27€ le trimestre ou 70€ l'année + Carte RCIA obligatoire à 15 €

Animations à venir :

- ❖ Loto de Noël le dimanche 25 novembre 2018 à 15H dans la salle polyvalente.
- ❖ Carnaval le dimanche 24 février 2019 à 15H dans la salle polyvalente.
- ❖ Fête des plantes et de l'artisanat le dimanche 28 Avril 2019 de 10h à 18h sur la place du village.

MA SANTE AU MENU

La mairie de Salignac en partenariat avec la Mutualité Française a essayé de mettre en place un atelier nutrition pour les personnes de plus de 60 ans. Une réunion d'informations s'est tenue le vendredi 26 octobre 2018 mais le nombre de participants n'étant pas atteint, l'atelier ne peut malheureusement pas être maintenu.

Rendez-vous sur le site internet de la commune pour toujours plus d'informations.

www.salignac04.fr

Imprimé par nos soins.

Ne pas jeter sur la voie publique.

